

# Auditions multiples pour l'étude Diversité



VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 24/01/2014

Saisine liée :

[L'APPORT ÉCONOMIQUE DES POLITIQUES DE DIVERSITÉ À LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE : LE CAS DES JEUNES DIPLÔMÉS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE](#)

Une étude de la section des activités économiques

Les auditions se poursuivent au sein de la section des activités économiques dans le cadre de l'étude réalisée par Mme Sonia HAMOUDI sur « [L'évaluation économique des politiques "diversité" à la compétitivité des entreprises](#) ».

[M. Pierre MONGIN](#), PDG de la RATP, a souligné, le 24 octobre, que les salariés de cette entreprise sont à l'image des territoires desservis et notamment de sa clientèle francilienne : 60 % des embauchés sont issus de communes possédant une zone urbaine sensible, en particulier de Seine-Saint-Denis.

La diversité culturelle – si elle peut parfois être source de difficultés – apparaît cependant aussi comme une richesse pour le développement à l'international. Elle est au coeur du dialogue social depuis la signature, dès 1994, d'un protocole sur l'égalité des chances et la valorisation de la diversité jusqu'à l'engagement actuel pour 400 emplois d'avenir, en passant par la généralisation du CV anonyme pour le recrutement (2007).

M. Yazid SABEG, chef d'entreprises (CS Communication & Systèmes, Altis) et ancien commissaire à la diversité et à l'égalité des chances (2008-2012), entendu le 14 novembre, a constaté que notre pays ne savait pas gérer sa diversité et déploré le climat très dégradé du débat public actuel. À l'origine – avec d'autres chefs d'entreprises tels que M. Claude BEBEAR – de la Charte de la diversité lancée en 2005 et signée par 5 000 entreprises françaises, il a regretté de ne pas avoir réussi à convaincre les partenaires sociaux d'aller plus loin que l'accord national interprofessionnel de 2006 sur la diversité dans les entreprises. Il a également plaidé pour une reconnaissance des atouts de la diversité en termes de créativité pour les entreprises.